



Sections SARH / DINR

Audioconf SARH - Réunion DINR du 07/05/2020

Pont naturel

Confirmation, par les Directions, le pont naturel du 22 mai est maintenu, il faudra penser à poser l'Autorisation d'absence exceptionnelle DGFIP sur Agora.

Note du 29 avril 2020 relative à la prise de jours de réduction du temps de travail ou de Congés.

Solidaires Finances Publiques a déposé un recours en justice, ce recours a été considéré comme recevable, la justice ayant demandé à un mémoire en défense à l'administration.

Pour la première période du 16 mars au 16 avril 2020, il est prévu pour les agents en autorisations spéciales d'absences (A030) une retenue de 5 jours de RTT. Dès lors, il est important pour chaque agent de vérifier sa situation dans SIRIHIUS RH, dans le cas où des anomalies seraient constatées, voir rapidement avec son chef de service pour les éventuelles régularisations.

La fin de la deuxième période n'étant toujours pas déterminée, il est recommandé de vérifier SIRIUS RH, pour faire corriger ses anomalies.

Transports franciliens

Une attestation de transport est à l'étude en Ile de France, les Directions aviseront dès lundi 11 mai 2020.

Parkings

Des cartes supplémentaires de stationnement au centre commercial ont été demandées. Quelques cartes sont déjà disponibles auprès des chefs de service.

Reprise de l'activité de travail

Cette reprise s'effectuera progressivement, le mieux possible mais en garantissant la sécurité des agents. A ce titre, tous les accueils physiques sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

Quand aux horaires de travail, ils seront aménagés avec la plus grande souplesse en concertation avec les chefs de service.

La situation des agents en télétravail ou en présentiel reste inchangée.

Le retour des agents en présentiel qui étaient en réserve, s'effectuera en accord avec leur chef de service, selon les dispositions en vigueur.

Les agents en position de fragilité restent en Autorisations Spéciales d'Absences

Les agents en garde d'enfants, restent en Autorisations Spéciales d'Absences jusqu'au 1er juin 2020.

Organisation physique du travail

Un pack « hygiène » (masques, gel, lingettes...) est prévu et sera distribué lundi aux agents présents.

Les bureaux doivent respecter les critères de sécurité en vigueur, des séparations en plexiglas devraient arriver la semaine prochaine.

Actuellement les fontaines à eaux sont neutralisées, mais devraient être remises en service.

Des bouteilles d'eau devraient être mise à disposition comme solution d'attente.

La question reste posée concernant la fluidité de circulation dans le bâtiment et les services, eu égard au respect de la distanciation dans les ascenseurs.

Un mode de restauration est assuré par l'AGRAF, sous forme de panier repas à emporter.

Au sujet des heures supplémentaires et écrêtements, la situation des agents concernés sera examinée ultérieurement.

Concernant la prime de 1000€, les Directions sont en attente de la déclinaison législative.

Solidaires Finances Publiques, demande à ce que l'ISST et le Médecin de Prévention donne leur avis sur les nouvelles organisations du travail après déconfinement. le principe de visite et de contrôle

CORONAVIRUS AU TRAVAIL

DROIT DE RETRAIT | SÉCURITÉ | SANTÉ | PROTECTIONS

N° VERT
APPEL GRATUIT
0 805 37 21 34

DES SYNDICALISTES RÉPONDENT
À VOS QUESTIONS 7J/7 DE 9H À 19H

Solidaires

Numéro vert

CORONAVIRUS AU TRAVAIL

**Nous restons à votre écoute
et à votre disposition
Nous nous organisons pour
ne pas rompre le contact
N'hésitez pas à nous faire
remonter vos questions et
demandes.**

Sections locales SARH DINR

Tél : 06 35 92 52 56

Mail : solidairesfinancespubliques.sarh.dinr@outlook.fr

Restez informé

Nos infos nationales :

<https://solidairesfinancespubliques.org/>

Nos infos locales :

SARH : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/b30/>

DINR : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/b31/>